



Présentation

Appel à signatures pour institutions, réseaux, groupes, forums, mouvements et individus.

Ce document est une proposition préliminaire d'un Manifeste qui a été présenté à la rencontre « De quelle responsabilité le monde a-t-il besoin pour faire face aux changements climatiques. Pour une nouvelle gouvernance environnementale » qui a eu lieu à la Communauté Andine, à Lima au Pérou le 11 décembre 2014 durant le Sommet des Peuples, un évènement de la société civile parallèle à la COP20.

Cette version est une contribution du Groupe Brésilien, membre du Forum international d'éthique et responsabilités (FER), présent à la Rencontre de Lima et est ouverte à suggestions et commentaires. Elle a été élaborée à partir du [texte de base](#) de Pierre Calame, président honoraire de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, et membre du FER.

Nous proposons que ce Manifeste soit appelé le Manifeste de Lima à Paris, afin d'initier un processus de convocation vers une Assemblée mondiale des citoyens, qui se réalisera avant la COP21, à Paris à la fin de 2015.

MANIFESTE DE LIMA À PARIS

Appel à la conscience des puissants de ce monde

Tous les citoyens de notre unique, irremplaçable et fragile planète, notre « *oikos* » pour reprendre le terme des anciens grecs pour parler de leur foyer commun, tous nos dirigeants politiques, économiques, spirituels savent que:

1. L'ampleur et l'irréversibilité des interdépendances qui se sont créées entre les êtres humains, entre les sociétés et entre l'humanité et la biosphère constituent une situation radicalement nouvelle dans l'histoire de l'humanité, transformant celle-ci de façon irrévocable, en une communauté de destin;
2. La poursuite indéfinie des modes de vie actuels, accompagnée d'une tendance à limiter ses propres responsabilités, est incompatible avec l'harmonie entre les sociétés, la préservation de l'intégrité de la planète et la sauvegarde des intérêts des générations futures;
3. L'ampleur des changements aujourd'hui nécessaires est hors de portée de chacun de nous et implique l'engagement de toutes les personnes et de toutes les institutions publiques ou privées;
4. Les modalités juridiques, politiques et financières de pilotage et de contrôle des institutions publiques et privées, en particulier celles dont l'impact est mondial, ne les incitent pas à assumer pleinement leurs responsabilités, voire les incite à l'irresponsabilité;

5. La conscience de nos responsabilités partagées vis à vis de la planète est une condition de survie et un progrès de l'humanité;

6. Notre coresponsabilité, au delà des intérêts légitimes de nos peuples, est de préserver notre planète unique et fragile, en évitant que des déséquilibres majeurs n'entraînent des catastrophes écologiques et sociales affectant tous les peuples de la terre;

7. La prise en compte de l'intérêt d'autrui et de la communauté, la réciprocité entre ses membres sont les fondements de la confiance mutuelle, d'un sentiment de sécurité et du respect de la dignité des droits de chacun;

8. La proclamation de droits universels ne suffit pas à régler nos conduites, les droits étant inopérants quand aucune institution n'a la capacité d'en garantir seule les conditions d'application;

9. Ces constats nécessitent l'adoption de principes éthiques communs inspirant les conduites et les règles, tant au niveau individuel qu'au niveau de toute la société.

Mais que font les dirigeants politiques du monde de ces constats ? Comment assument-ils leurs responsabilités communes ? Sont-ils disposés et capables de créer les règles et les outils juridiques nécessaires pour que les États, les entreprises, les institutions financières, les centres de recherche assument une responsabilité à long terme à l'égard des conséquences de leur action ou de leur inaction ?

Mobilisent-ils les intelligences et les énergies pour transformer notre économie, en inventant les règles de gestion de notre maison commune, permettant d'assurer le bien-être de tous dans le respect des limites de la planète ? Ont-ils le courage, l'audace, l'imagination et la ténacité nécessaires pour doter l'humanité d'une gouvernance de notre « *oikos* » à la hauteur de l'urgence et de la complexité des défis qui l'assaillent ? À quoi servent la science, les innovations technologiques, la prospérité matérielle si elles ne contribuent pas à la survie de la vie de qualité sur la planète ?

Qu'ont fait, font et feront les détenteurs de pouvoir du monde pour mériter notre confiance et décider de notre destin commun ? Assument-ils leurs responsabilités à l'égard de l'humanité et à l'égard de la planète ?

Rien n'est plus vital pour l'humanité que le climat. Notre vie en dépend, il régule les pluies, les vents, la température et l'agriculture. C'est un bien commun de l'humanité. Nous devons apprendre à gérer ensemble les ressources naturelles, puisque la nature fait de nous une seule et même communauté, au delà de toutes nos différences, de toutes nos méfiances, de toutes nos ignorances.

Notre « *oikos* », ce n'est pas de consommer tous les mêmes produits standardisés, d'écouter tous la même musique, de contribuer tous à l'enrichissement des mêmes grandes places financières, notre « *oikos* », ce qui nous unis c'est le climat, les biomes, la diversité, l'eau.

Qui est chargé de préparer un accord entre les peuples de la terre, qui devrait favoriser la manière commune de gérer le climat ? Des ministres des affaires étrangères qui priorisent la défense de leur intérêts nationaux, qui créent des antagonismes entre les pays au détriment de la recherche indispensable d'un équilibre climatique !

Ils ont transformé la gestion du climat, qui devrait nous unir, en un motif de division entre nous. Ils ont, depuis plus de vingt ans, maquillé leur coresponsabilité à l'égard de la planète et de l'humanité en des « responsabilités communes mais différencierées » qui ont justifié que

chacun attend que l'autre s'engage le premier.

Sont-ils conscients, ceux qui gouvernent, que cela s'appelle en droit l'inertie fautive ?

Il est essentiel qu'ils prennent conscience de la situation. Qu'ils transforment l'énergie dépensée pour créer des arguments fallacieux, pour prétendre d'ignorer les conséquences irréversibles de leur inaction, en une énergie capable de combattre l'inertie et le manque de courage collectif, créant ainsi des conditions pour faire valoir la responsabilité qui leur a été déléguée.

Un exemple dramatique : le changement climatique menace la disparition les îles du Pacifique, menace le Bangladesh d'écocide et de génocide, et tant d'autres régions du monde de catastrophes climatiques mettant en péril des peuples entiers.

Qui se lèvera parmi ceux qui gouvernent pour être l'avocat des peuples, l'avocat d'une planète sans défense, quand il n'y a ni droit international de la responsabilité, ni cour de justice pour plaider leur cause, ni moyen de sanctionner de façon dissuasive les comportements irresponsables ?

Qui plaidera leur cause ? Devant quelle cour de justice ? Au nom de quel droit international ?

Ce n'est pas acceptable que leur réponse soit qu'ils ne savent pas quoi faire, ou que les questions sont trop complexes.

Alors, s'ils vous plait, ne nous dites pas qu'ils ne savez pas quoi faire, et qu'ils écoutent ce que nous avons à dire!

I.- Vous devez **adopter d'urgence une « Déclaration universelle des responsabilités humaines »**. Elle devra fonder les relations entre les États et les peuples, sera promue auprès de tous les secteurs de la société, sera la base du droit international de la responsabilité indispensable pour assumer nos interdépendances et faire de nous, peuples de la terre, une communauté de destin. Vous vous engagerez à la transposer dans la Constitution des États et dans les droits nationaux.

Cette déclaration énoncera huit principes :

1. L'exercice par chacun de ses responsabilités est l'expression de sa liberté et de sa dignité de citoyen de la communauté mondiale.

2. Chaque être humain et tous ensemble ont une coresponsabilité à l'égard des autres, de la communauté proche et lointaine, et à l'égard de la planète, en proportion des avoirs, du pouvoir et du savoir de chacun.

3. Cette responsabilité implique de prendre en compte les effets immédiats ou différés de ses actes, d'en prévenir ou d'en compenser les dommages, que ceux-ci aient été ou non commis volontairement, qu'ils affectent ou non des sujets de droit . Elle s'applique ^ tous les domaines de l'activité humaine et à toutes les échelles de temps et d'espace.

4. Cette responsabilité est imprescriptible dès lors que le dommage est irréversible.

5. La responsabilité des institutions, tant publiques que privées, quelles que soient les règles qui les régissent, n'exonère pas la responsabilité de leurs dirigeants et réciproquement.

6. La possession ou la jouissance d'une ressource naturelle induit la responsabilité de la gérer au mieux du bien commun.

7. L'exercice d'un pouvoir, nonobstant les règles par lesquelles il est dévolu, n'est légitime que s'il répond de ses actes devant ceux et celles sur lesquels il est exercé et s'il s'accompagne des règles de responsabilité à la hauteur du pouvoir d'influence exercé.

8. Nul ne peut s'exonérer de sa responsabilité au nom de son impuissance s'il n'a fait l'effort de s'unir à d'autres ou au nom de son ignorance s'il n'a fait l'effort de s'informer.

II - Vous devez, avec notre argent, l'argent de nos impôts, financer **la tenue d'une Assemblée mondiale de citoyens**, avant la COP21 à Paris, avant la conclusion d'un nouvel accord mondial sur le climat.

Vous chargerez de son organisation les villes et régions du monde qui contribuent à construire une mondialisation horizontale, une mondialisation en réseau et non une mondialisation, hiérarchisée, emboîtée, inégale comme c'est le cas avec les États.

Vous leur demanderez de constituer des délégations reflétant la diversité de tous les secteurs sociaux. Les villes et régions qui participeront à cette Assemblée seront celles qui auront accepté de susciter en leur sein un débat démocratique pour préparer l'Assemblée, qui auront adopté les principes de la « Déclaration universelle des responsabilités humaines » et se seront engagées à conduire en leur sein la transition vers de sociétés durables.

Vous demanderez à la France, pays hôte de la COP21 et de la signature du nouvel accord mondial sur le climat, d'accueillir cette Assemblée, en mobilisant dans cet accueil ses différentes villes et régions pour permettre des travaux décentralisés. Et si la France refuse cette proposition, vous rechercherez un autre pays prêt à l'accueillir.

III – L'organisation de l'Assemblée sera interactive pour lui permettre de refléter la diversité des points de vue et d'élaborer des propositions dans tous les domaines d'intérêt commun.

Vous vous engagerez à prendre en considération les propositions issues de cette Assemblée, comme l'expression d'un pouvoir de proposition de la Communauté mondiale en émergence, face aux intérêts divergents des États.

Comme programme minimal de l'Assemblée mondiale des citoyens, en vue de COP21, nous proposons les points suivants :

- Mise en place d'un système de contrôle des émissions de gaz à effet de serre, incitations de réductions des émissions et réduction de leurs effets.
- Mise en place de paramètres pour un nouvel accord climatique global, basé sur des critères de responsabilités partagées, en changeant la logique actuelle qui priviliege les intérêts économiques des nations les plus riches et des compagnies.
- Fixer une date limite pour que l'Organisation Mondiale du Commerce mette la notion de filière durable au cœur des principes du commerce international afin d'incorporer les meilleurs préceptes de bénéfice pour l'environnement dans le commerce mondial.
- La création du Fonds Socio-environnemental Mondial à partir des impôts perçus de l'utilisation d'énergie fossile, pour accompagner la transition vers des sociétés durables.

Lima, Pérou, 11 décembre 2014